

Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « véraison en cours » à « maturation en cours » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Mildiou

De nouvelles taches sur feuilles sont présentes. La forme mildiou mosaïque est aussi présente dans de nombreuses parcelles, sur les hauts des rameaux.

Eudémis : 3^{ème} génération

La 3^{ème} génération est en cours sur le secteur de la Plaine, le Cru Banyuls, les Premiers Coteaux, la Moyenne Vallée de l'Agly.

Pourriture grise

Des symptômes de *Botrytis* sont visibles sur quelques parcelles du vignoble départemental, liés à l'éclatement des baies ou perforations de 2^{ème} génération eudémis.

Flavescence dorée

Des symptômes sont facilement visibles dans le vignoble départemental. Surveillez vos parcelles pour repérer les souches contaminées. Les ceps malades doivent être arrachés immédiatement.

Esca – Black dead arm

Des symptômes d'apoplexie sont visibles dans le vignoble.

STRATEGIES

A l'approche des vendanges, soyez vigilant aux DAR (délais d'utilisation avant récolte) de chaque spécialité commerciale.

Mildiou

En présence de symptômes et pour protéger le feuillage, il est conseillé d'avoir une protection en place à base de Cuivre

La dose de cuivre appliquée lors d'un traitement peut être comprise entre 300 et 800 g de cuivre métal/ha. Elle doit tenir compte des caractéristiques de la parcelle (vigueur, présence ou non de mildiou....) et des précédents apports de cuivre (effet partiellement cumulatif des traitements). Un dernier traitement à l'arrêt de croissance

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr

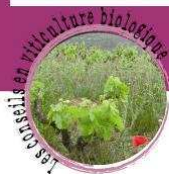


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



de la vigne est suffisant. Il peut être renouvelé après un épisode pluvieux lessivant (20-25 mm de pluies) sur les parcelles les plus tardives.

Rappel :

Le DAR est de 21 jours pour la plupart des produits cupriques.

Toutes les spécialités à base de Cuivre ont également une action secondaire sur la pourriture acide.

Eudémis : 3^{ème} génération

Sur le secteur de la **Plaine au nord du Tech**, les insecticides autorisés en viticulture biologique (produits à base de *Bacillus thuringiensis* et de spinosad (Success 4, Musdo 4)), à positionner au stade « tête noire » sont à appliquer du 27 au 29 juillet 2011.

Sur le secteur de la **Moyenne vallée de l'Agly**, les insecticides autorisés en viticulture biologique (produits à base de *Bacillus thuringiensis* et de spinosad (Success 4, Musdo 4)), à positionner au stade « tête noire » sont à appliquer du 4 au 6 août 2011.

Sur les secteurs **Plaine Sud du Tech et Premiers Coteaux**, les insecticides autorisés en viticulture biologique (produits à base de *Bacillus thuringiensis* et de spinosad (Success 4, Musdo 4)), à positionner au stade « tête noire » sont à appliquer du 6 au 8 août 2011.

Sur le **Cru Banyuls**, les insecticides autorisés en viticulture biologique (produits à base de *Bacillus thuringiensis* et de spinosad (Success 4, Musdo 4)), à positionner au stade « tête noire » sont à appliquer du 7 au 9 août 2011.

Pour les autres secteurs attendre un avis ultérieur.

Rappels :

- 1) le stade « tête noire » est atteint environ 1 semaine après le début des pontes. De fortes hétérogénéités existent au sein d'un même secteur et d'une parcelle à une autre. Vos propres observations vous permettront de préciser la date d'intervention sur vos parcelles.
- 2) L'utilisation des produits à base de spinosad est limitée à 2 applications par an et sur un même ravageur.
- 3) Veillez à respecter les Délais d'utilisation Avant Récolte de la spécialité commerciale utilisée :
 - ✓ pour les produits à base de Spinosad (Success 4 et Musdo 4) : 14 jours,
 - ✓ 3 jours pour les produits à base de *Bacillus thuringiensis*
 - ✓ Dans tous les cas, il convient de vérifier les conditions d'emploi sur l'étiquette du produit avant toute application

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.nicolas@wanadoo.fr

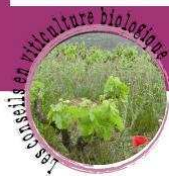


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Flavescence dorée

La période de lutte obligatoire contre la cicadelle définie dans le cadre de l'arrêté préfectoral a expiré. Par contre, la recherche des souches présentant des symptômes de flavescence doit se poursuivre. La déclaration des souches contaminées est obligatoire auprès de la FEDON 66 (04 68 87 16 19).

Rappel :

Les souches présentant des symptômes doivent être intégralement arrachées (même si un seul bras présente des symptômes) **au plus vite**. A défaut, **la végétation des souches malades doit être coupée au plus vite** afin d'éviter que les cicadelles ne viennent les piquer. **Ces souches doivent être marquées tant que les symptômes sont visibles cette année et arrachées** avant la reprise de végétation de 2012. Le recépage des souches malades n'est pas efficace : il est impératif d'enlever les racines du porte greffe en même que la souche est coupée car les repousses de porte greffe peuvent être porteuses de la maladie même si elles n'expriment pas les symptômes (porteur sain).

Pourriture grise

Nous sommes au stade véraison. A ce stade, sur les parcelles et cépages les plus sensibles, une application de *Bacillus subtilis* (spécialité commerciale Serenade Biofungicide) peut compléter la mise en œuvre des mesures prophylactiques. L'efficacité de ce traitement est très dépendante des conditions climatiques au moment et dans les jours qui suivent l'application : le produit est plus efficace en conditions chaudes et humides.

Esca – Black dead arm

Seules les mesures prophylactiques permettent de contenir la maladie. Repérez les souches malades, arrachez et détruisez par le feu dès que possible.

Pourriture acide

Au début véraison, l'application d'un produit cuprique de 1500 g à 2000 g maximum de cuivre métal/ha limite le développement de la maladie au moment de la maturation. L'efficacité de traitements à dose de cuivre inférieure n'a pas été vérifiée.

Prochain bulletin le mardi 9 août

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mardi 2 août 2011.

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr



CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr